

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hangar des jardiniers mis aux normes à Guillemin

Les locaux techniques de l'entité Parcs et promenades de la Ville de Pully ont été mis en conformité. Ceux-ci ne répondaient plus aux exigences de la Loi sur le travail et à l'Ordonnance sur la prévention des accidents, de même qu'aux besoins fonctionnels des collaboratrices et collaborateurs.

Le 26 avril 2017 le Conseil communal a alloué à la Municipalité un crédit d'ouvrage de CHF 1'258'000.00 pour mettre en conformité et agrandir les locaux des jardiniers du Parc Guillemin. La transformation du bâtiment du parc Guillemin a débuté en août 2018 et s'est achevée en mars 2019.

Un réfectoire, des vestiaires séparés pour les hommes et les femmes ont été créés, ainsi qu'une nouvelle aire de dépôt et de stationnement pour sécuriser les accès, en délimitant les cheminements des piétons et des véhicules de service. Ces travaux ont également pour but d'éliminer les situations accidentogènes et de réorganiser l'entreposage des machines et de l'outillage dans des lieux appropriés.

Pully, le 18 mars 2019 – La Municipalité

Renseignements complémentaires :

Ville de Pully – Direction de l'urbanisme et de l'environnement, Nicolas Leuba, Conseiller municipal, 079 401 10 11